



Sommaire

1	Editorial
2 à 4	Réunions du conseil municipal
5	Conseil municipal enfants
6 à 15	La vie des associations
10 à 11	Rétro 2008
18	Etat civil
19 à 20	Infos générales

Directeur de la Publication : M. le Maire.
Responsable de la commission : Philippe Guery.
Membres de la commission communication :
Maryvonne Villeneuve, Adeline Girardeau,
Eric Bulteau, Dominique Péault,
Jacqueline Brousseau.

Nombre d'exemplaires : 500.
Conception & impression :
IMPRIMERIE 2000



Vieilleville
Tél. 02 40 26 54 64

Couverture imprimée sur papier non chloré.
Intérieur du bulletin imprimé avec
des encres végétales,
sur papier 100 % recyclé.
L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et
est labellisée IMPRIM'VERT.



Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2009

L'année 2008 s'est achevée laissant en suspens de nombreuses interrogations quant à l'évolution de l'économie ; mais joignons nous aux familles touchées par cet événement. ■

Le samedi 10 janvier s'est tenue la cérémonie des vœux à laquelle nombre de Bazogeais(es) ont assisté. Nous, élus, vous remercions pour cette forte mobilisation. Cela démontre l'intérêt porté à notre vie locale. Nous tenons également à souligner la participation des membres du Foyer des Jeunes qui nous ont épaulés dans l'organisation de cet événement. ■

Comme vous le constatez, les projets au niveau communal ne manquent pas :

- Les travaux rue de la Vendée connaissent une progression normale. J'attire votre attention sur la patience dont font preuve les riverains ainsi que la compréhension que nous témoignent les commerçants qui voient leur activité fortement perturbée. Nous remercions également nos voisins des communes limitrophes qui subissent eux aussi les désagréments liés aux travaux.
- Côté Urbanisme, nous révisons la carte communale afin de mettre à disposition des parcelles en lotissement et par cette occasion nous allons donner un coup de pouce pour devenir propriétaire. Ce dispositif appelé Passfoncier va permettre à des jeunes ménages d'accéder plus facilement à la propriété.
- Nous avons évoqué pour nos aînés, une étude sur la possibilité pour eux malgré une perte d'autonomie de rester dans notre commune. Ils seront donc consultés prochainement sur leurs souhaits et attentes afin de valider la faisabilité d'un tel projet.
- Comme vous le savez, il a été décidé de ramener le service postal de 88 heures actuellement, à 60 heures par mois (volume d'heures pris en charge par La Poste). Cette décision s'explique par une faible activité de ce service et la nécessité de gérer au mieux les intérêts de la commune. Actuellement la commune a à sa charge 28 heures par mois.
- Nos travaux d'entretien sont depuis 9 mois assurés par un seul agent technique avec l'aide de Cédric suivant une formation par alternance. Ces économies en charges de personnel vont contribuer à nous permettre d'assumer plus facilement la réalisation de nos projets. ■

Nous souhaitons gérer de manière cohérente et juste les intérêts de la commune sachant que notre marge de manœuvre reste, vous le savez, limitée. ■

Pour conclure, je tiens à remercier l'engagement, la disponibilité des élus pour mener à bien ces projets, à féliciter les bénévoles, les présidents des multiples associations qui contribuent au dynamisme de la vie locale. ■

Je vous renouvelle au nom du conseil municipal et du personnel communal tous mes vœux de bonheur, santé ainsi que réussite dans vos projets. ■

Laurent Bénêteau,
maire



Réunions du conseil

Séance du 27 octobre 2008

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 29 septembre 2008

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 29 septembre 2008, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le contenu.

GROUPEMENT DE COMMANDES MARCHES PUBLICS

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention constitutive du groupement de commandes pour la mise en oeuvre de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, décide d'y adhérer et désigne le Centre de gestion comme coordonnateur du groupement ; et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

CARTE COMMUNALE

Le conseil municipal complète sa délibération du 30 juin 2008 ; la révision de la carte communale est étudiée dans le but de réaliser un lotissement communal.

FINANCES

- Décision modificative : le conseil municipal décide le virement de crédits :

2111	+ 1268.48
2315 – 67	- 1268.48
- Budget commune : Monsieur le Maire présente le budget réalisé à ce jour.
- Monsieur le Maire présente une analyse prospective afin de réfléchir aux nouveaux investissements au cours du mandat.
- IFAC : le conseil décide de renoncer à la mission d'accompagnement du Contrat enfance jeunesse de l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil) et décide d'annuler la convention signée le 28 novembre 2006.

INFOS DIVERSES

- Conseil municipal des enfants : la 1^{re} réunion se tiendra à la mairie le 29 octobre à 10h00.
- Cérémonie du 11 novembre : messe à 10h00. Décorations à 10h30 – Dépôt de gerbe au cimetière et vin d'honneur au Foyer communal.
- Sainte Barbe : le 6 décembre à la salle de sports : rendez-vous à 11h00 sur la place de l'église.
- Une réunion avec l'OGEC et l'UDOGEC est à fixer.
- La question se pose d'éclairer l'extérieur de la bibliothèque.
- Jean-Loïc donne un compte rendu de la commission bâtiments du 25 octobre.
- Eclairage la nuit de la rue de la Vendée pendant les travaux.

L'ordre du jour étant achevé,
la séance est levée à 21h10.

Prochaine réunion du Conseil municipal :
Lundi 1^{er} décembre 2008 à 19h00.

Séance du 1^{er} décembre 2008

Excusé : Dominique PEULT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 27 octobre 2008

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 27 octobre 2008, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

FINANCES : ligne de trésorerie

Monsieur le Maire présente les quatre propositions reçues : DEXIA, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel et Crédit Agricole. Le conseil choisit le Crédit Agricole ; ligne de 150 000 €, condition Euribor 1 mois avec une marge de 0.90 %

AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal décide de renoncer à l'amortissement (non obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants) des immobilisations autres que les subventions d'équipement versées. Cette décision ne vaut que pour les immobilisations nouvelles acquises à compter de l'année 2008. Elle reste sans effet sur les immobilisations en cours d'amortissement ; en effet, tout plan d'amortissement doit être poursuivi jusqu'à son terme.

SUBVENTIONS

- Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de quatre vingt dix euros aux Doigts de fée pour le portage du bulletin municipal.
- Demande de l'école Saint Pierre : classe de mer. Monsieur le Maire propose de demander le budget de ce projet avant de décider on non d'une participation de la commune.

PARTICIPATION

Le conseil municipal accepte la somme à payer d'un montant de 989.16 € pour 2 élèves, correspondant à la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de Saint Fulgent, année scolaire 2007/2008.

Contrat assurance groupe Risques Statutaires-Caisse Nationale de Prévoyance Assurances

Le conseil municipal décide d'adopter les taux suivants à compter de janvier 2009 :

Pour les agents CNRACL : franchise 15 jours fermes : 4.30 %

Pour les agents IRCANTEC : 1.20 %, soit une baisse des taux de près de 30 % grâce à la mise en concurrence gérée par le centre de gestion.

QUESTIONS DIVERSES

- Achat groupé cantonal de défibrillateurs avec la communauté de communes : le conseil propose l'acquisition d'un défibrillateur et réfléchit au nombre de personnes qu'il faudra former à cette utilisation.
- Monsieur le Maire informe le conseil que la communauté de communes lance une étude commerciale sur le canton.
- Elections prud'homales du 3 décembre : les permanences sont organisées.
- Travaux de surface, rue de la Vendée RD 23: la commission d'appel d'offres se réunira le vendredi 9 janvier à 14h30.
- Pascal et Blandine donnent un compte rendu du conseil municipal des enfants du 19 novembre dernier.

La séance est levée à 20h25.

La prochaine séance est prévue le lundi 5 janvier 2009 à 19h00.



Réunions du conseil

Absent excusé : Etienne GUIBERT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 1^{er} décembre 2008

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 1^{er} décembre 2008, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

PASS FONCIER

Monsieur le Maire rappelle le principe du Pass Foncier. Vu la conjoncture économique, le conseil municipal adopte le principe du Pass Foncier dans les lotissements communaux ; et sur cinq lots dans le lotissement Le Grenouiller (la convention de travaux avec la Bocaine sera revue ultérieurement).

LA POSTE

Monsieur le Maire a rencontré Mme NAUDON, chef de projet Evolution du réseau, pour réfléchir sur le devenir de l'agence postale.

Après un vote à bulletin secret, le conseil municipal adopte à l'unanimité (14 voix) la solution suivante : 60 heures par mois. Si l'employée refuse, le licenciement sera prononcé et un relais poste sera installé.

COFFRET PLACE NOTRE DAME

Le conseil décide le remplacement du coffret d'éclairage public place Notre Dame. Le coût des travaux s'élève à 970 €. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SYDEV.

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHEMINEMENT ET LA FOURNITURE D'ELECTRICITE NECESSAIRE A L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le 31 décembre 2009 marquera le terme du groupement de commandes. Il convient donc dès à présent de se préparer à la mise en œuvre d'un nouveau marché pour la période 2010-2014. Le SYDEV, coordonnateur du groupement de commandes, a pour mission de gérer, au nom et pour le compte des membres du groupement et en concertation avec eux, l'ensemble des opérations de passation et d'exécution du marché. Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes, pour la passation de l'accord-cadre "Fourniture d'électricité pour l'éclairage public" et de ses marchés subséquents ; et autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le conseil municipal fixe pour l'année 2009 les tarifs de location.

Séance du 5 janvier 2009

CREATION D'UN CHEMIN

Le conseil municipal crée le "Chemin des Vignes" à la Foliette, section D 945.

CONTRAT DE NETTOYAGE

Le conseil municipal approuve le contrat de nettoyage de conduit de cuisine avec SARL SOS NETTOYAGE SERVICES, ZA Le Bossard Nord, 85400 CHASNAIS, pour un montant de 564.31 € TTC. L'intervention annuelle, prix révisable au terme de chaque année pour l'année suivante sur la base de l'augmentation de l'indice des prix communiqués par l'INSEE. Les membres présents autorisent Monsieur le Maire à signer le dit contrat.

PARTICIPATION FONCTIONNEMENT ECOLE DE LA ROCHE SUR YON

Le conseil municipal approuve la participation financière au titre de l'année 2007/2008, soit 614.29 € pour un enfant de la commune.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le conseil municipal vote une subvention de 180 € pour l'association AFN pour le portage du bulletin municipal, le calendrier du tri des sacs jaunes et l'invitation aux vœux du maire.

INDEMNITE DU RECEVEUR

Le conseil municipal vote un taux de 0 % pour l'indemnité du receveur municipal

INFOS DIVERSES

- Révision de la carte communale, enquête publique : suite à l'indisposition du commissaire enquêteur, le tribunal a nommé un autre commissaire ; de ce fait, l'enquête est relancée avec de nouvelles dates qui sont affichées.
- Audit énergétique : Monsieur le Maire a reçu le compte rendu, qui va être diffusé aux conseillers.
- Blandine et Pascal donnent le compte rendu de la séance du conseil municipal des enfants du 17 décembre dernier.
- Martine informe le conseil d'une randonnée le 25 janvier prochain, départ place de l'église à 14h30.
- Réunion de la commission bâtiments le 15 janvier à 18h30.

La séance est levée à 20h45.

Prochaine séance du conseil municipal :
le lundi 2 février 2009.

Le 29 octobre 2008 à 10h à la mairie
de BAZOGES EN PAILLERS

Présents : Valentine ROUTHIAU, Thomas BENETEAU, Antoine TREHIN, Lucien QUEBAUD, Alexandre GUILLEMAND, Simon PILLAUD, Lohan GUILLOTEAU, Lucas POUPLIN.

Absent : Dylan SILVERE

Projets de chacun des enfants

Lucas

Maison de retraite, magasin de jouets et terrain de bi-cross.

Antoine

Faire un mur pour « tags »,
Réparer les lampadaires.

Lucien

Parc avec des petits animaux et des jeux.
Club nature

Simon

Bâtiment pour que les enfants puissent jouer.
Refaire (bitumer) le terrain de basket du square.
Bus pour aller dans d'autres villes (par exemple pour concert).

Lohan

Aire de jeux derrière l'église.
Caisse pour déposer de l'argent pour un projet humanitaire.

Filet pour jouer au volley ball dans l'école.

Thomas

Planter des fleurs.
Mettre des bancs.
« Taguer » les arrêts de bus.

Alexandre

Plus de verdure, de fleurs.
Plus d'arbres.

Valentine

Aller à la bibliothèque pendant le temps scolaire.

Salle avec des animaux.

Forêt pour se promener.

Salle de cinéma.



Commissions

Trois commissions ont été définies, dans un premier temps les enfants feront partie de toutes les commissions :

- Commission environnement
- Commission sport et loisirs
- Commission communication et solidarité

Plusieurs projets par commission ont été retenus pour l'année

■ Commission environnement

Bancs dans le square.
Lumières pour éclairer les plantations autour de l'église.
Pistes cyclables.
Fleurs autour de l'église.
Club nature.

■ Commission sport et loisirs

Refaire l'enrobé du terrain de basket.
Aire de jeux dans le square.
Terrain de bi-cross.
Sortie vers d'autres villes pour des événements culturels.
Fresques et décorations de lieux publics.

■ Commission solidarité

Caisse pour une association, éventuellement à la boulangerie.

Manifestations

- Dépôt de gerbe (11 novembre 2008).
- Sainte Barbe (6 décembre 2008).

Prochaines réunions :

- Commission environnement :
19 novembre 2008 à 10h00.
- Commission sport et loisirs :
17 décembre 2008 à 10h00.

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement de La Verrie

La création du SIAEPA de La Verrie remonte à 1955. Ses compétences étaient la production et la distribution d'eau potable sur le territoire des 14 communes adhérentes : Bazoges-en-Paillers, Beaurepaire, Chambretau, Les Epesses, La Gaubretière, Les Landes-Génusson, Mallièvre, Mortagne-sur-Sèvre, Saint Aubin-des-Ormeaux, Saint Malo-du-Bois, Saint Martin-des-Tilleuls, Tiffauges, Treize-Vents, La Verrie.

Au 1^{er} janvier 1995, il devient syndicat à la carte avec l'assainissement collectif eaux usées comme option. Neuf communes lui en ont confié la gestion. Il s'agit de : Bazoges-en-Paillers, Beaurepaire, Chambretau, La Gaubretière, Les Landes-Génusson, Mallièvre, Saint Malo-du-Bois, Saint Martin-des-Tilleuls, Treize-Vents, auxquelles s'ajoute le pôle économique du Landreau (à La Verrie).

Puis au 1^{er} janvier 1999, l'administration du service « distribution de l'eau » a été transférée au syndicat départemental (Vendée-eau). Il en résulte que depuis 10 ans la gestion de la partie assainissement, le renouvellement des réseaux et la construction de nouvelles stations d'épuration, constitue l'essentiel des préoccupations des élus.

Le comité syndical, qui l'administre, est composé de 28 délégués (2 par commune). Il se réunit 4 fois par an en assemblée générale. Certaines attributions ont été déléguées au bureau (5 membres). Depuis 1995, le président est Jean-Michel CAILLAUD, délégué de la commune de La Gaubretière.

La technicité liée à la distribution d'une eau potable de qualité mais aussi au traitement efficace des eaux usées a conduit beaucoup de collectivités à déléguer le fonctionnement de ces activités à des entreprises spécialisées. Sur le territoire du syndicat, c'est la SAUR qui assure ces deux missions même si, bien entendu,

elles ne sont pas liées. Le contrat lié à l'eau potable court jusqu'au 31 décembre 2011. Celui concernant l'assainissement collectif se termine au 31 décembre 2008. Il a fait l'objet d'une mise en concurrence et un nouveau contrat de type affermage a été signé pour 10 ans avec la même société.

Un contrat d'affermage conduit à une responsabilisation accrue du délégataire et un mode de calcul de sa rémunération différent. Au lieu d'être basé sur les ouvrages et les linéaires de réseaux, le calcul se fait en fonction du nombre d'abonnés et des m³ consommés. Dorénavant, la facture comprendra une part fermière (SAUR) et une part syndicale. La mise en concurrence a permis d'obtenir de meilleurs prix. C'est ainsi que tout en améliorant sa capacité d'investissement, le comité syndical réuni à La Verrie le 18 novembre dernier a pu décider des tarifs assainissement collectif 2009 sans aucune augmentation de la facture pour l'utilisateur et ce malgré l'application de la TVA.

Les autres tarifs restent également inchangés pour 2009 :

- participation aux frais de nouveau branchement lors de la création ou réhabilitation du réseau : 750 □ TTC,
- participation aux frais de nouveau branchement sur réseau existant : 1 500 □ TTC,
- participation pour raccordement à l'égout (PRE) : 650 □.

La PRE est exigible pour toute construction raccordable. Dans les lotissements (communaux ou privés), elle est payée par le lotisseur, de même dans les zones artisanales.

- forfait de 30 m³ par an et par personne vivant au foyer : lorsqu'une source d'approvisionnement autre que le service public d'eau potable est utilisée, les eaux usées sont malgré tout rejetées dans le réseau d'assainissement. Or, la



redevance d'assainissement est basée, pour partie sur la consommation réelle d'eau potable du service public. De ce fait, si une source d'eau autre que le service public est utilisée, il convient de la déclarer en mairie et de communiquer le nombre de personnes occupant le logement au 1^{er} janvier de chaque année. D'une manière générale, chaque modification (diminution ou augmentation du nombre de personnes, ...) est à signaler.

Si vous avez un puits ou une réserve d'eau et que votre consommation d'eau au compteur public est inférieure au forfait, c'est à partir de cette base forfaitaire de 30 m³ que sera établie la prochaine facture assainissement.

Par ailleurs, le raccordement au réseau est obligatoire : tout usager dont la propriété est raccordable (réseau collectif en façade) depuis au moins deux ans peut se voir facturer au minimum l'équivalent de la redevance.

Cette procédure n'est pas appliquée pour l'instant mais a fait l'objet de discussions. Elle pourrait être mise en œuvre prochainement.

Pour les demandes particulières ayant trait par exemple aux extensions de réseaux, vous pouvez vous adresser au secrétariat du syndicat en mairie de La Gaubretière (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30) au 02.51.67.10.21.



Comité des fêtes

En ce début 2009, l'ensemble du comité des fêtes vous adresse ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année entière.

D'un point de vue associatif, le comité tient à remercier 4 membres : Emilie Morne, Loïc Pasquiet, Philippe Guery et Jean Luc Méchineau, pour le travail qu'ils ont effectué au sein de l'association depuis plusieurs années et notamment 34 pour le dernier cité.

Nous souhaitons également la bienvenue aux 4 nouveaux membres : Elodie Siaudeau, Marie Andrée Pluchon, David Cosson et Mathieu Papin.

Composition du bureau 2009

Président : Sébastien Guitton

Vice président : Didier Annereau et Laurent Jobard

Trésorier : Benoît Bonnin

Secrétaire : Elodie Siaudeau

Trésorier adjoint : Mado Pasquiet

Vice secrétaire : Bénédicte Gilbert

Membres : Yannick Brousseau, David Cosson, Emmanuel Gautron, Anaïs Girardeau, Aurélien Girardeau, Fabrice Girardeau, Emmanuel Godet, Laure Guibert, Yann Liège, Sébastien Loiseau, Julien Méchineau, Jérôme Mignet, Cyril Morne, Mathieu Papin, Marie Andrée Pluchon et Xavier Routhiau.

La fin de l'année 2008 a également été marquée par la réussite de la seconde édition de la crèche géante accompagnée cette année de la maison du Père Noël où chaque quartier s'est encore impliqué pour cette manifestation. Le Père Noël, bien qu'ayant une charge de travail importante en cette période de fêtes, a pris le temps de venir saluer petits et grands de la commune, venus nombreux cette année.

Calendrier 2009

- Inter quartiers de palets : 31 Janvier 2009
- Préveil : 16 et 17 mai 2009

Pour le comité des fêtes, Mathieu PAPIIN

La vie

des associations



L'OGEC

La fin de l'année 2008 s'est effectuée dans la plus grande confusion au sein de l'école.

Les personnes qui le souhaitent ont obtenu des renseignements ou une discussion avec les organismes qu'elles désiraient rencontrer.

En ce début d'année 2009, nous allons continuer à mener les projets de l'école et contribuer à maintenir et améliorer le quotidien de nos enfants à l'école de Bazoges.

L'OGEC est une association, loi 1901, composée de membres bénévoles qui souhaitent donner de leur temps et de leur énergie afin de participer activement à la vie de l'école.

L'OGEC travaille en étroite collaboration avec le chef d'établissement et a pour missions de :

- Gérer et négocier les fonds de l'école (forfait communal, subvention UDOGEC, contributions des familles et bénéfiques des fêtes organisées).
- Procéder au recrutement du personnel non -enseignant (aide-maternelle, cantine, ménage).
- Entretien des locaux et prévoir l'investissement nécessaire pour leurs extensions ou leurs rénovations.
- Organiser des manifestations pour obtenir des fonds.

Lors de notre assemblée générale du 28 novembre 2008, deux membres du bureau ont souhaité se retirer. Nous remercions Stéphane CORNU et Freddy BARRETEAU pour ces années passées au sein de l'association.

Nous avons accueilli 6 nouveaux membres, ce qui montre l'envie des parents d'élèves de s'investir dans la vie de l'école de nos enfants. Nous souhaitons la bienvenue à Nadège PASQUIET, Séverine CORNU, Laetitia CALVEZ-CAILLE, Emilie SAULNIER, Franck GIRARD et Jérôme IMBAULT.

Notre équipe compte aujourd'hui 17 membres qui composent le bureau suivant :

- **Président** : Stéphane ARNAUD
- **Vice président** : Fabrice PASQUIET
- **Trésorier** : Jérôme CAILLAUD
- **Trésorier adjointe** : Magali YOU
- **Secrétaire** : Nathalie CLAVIERES
- **Secrétaire adjointe** : Nadège PASQUIET
- **Trésorier cantine** : Karine GAUTRON
- **Secrétaire cantine** : Séverine CORNU
- **Membres** : Loïc POUPLIN, Sylvie CHARBONNEAU, Alain GUILLOTEAU, Rodolphe GABORIT, Frédéric PICOT, Laetitia CALVEZ-CAILLE, Emilie SAULNIER, Franck GIRARD, Jérôme IMBAULT.

Nous profitons de ce bulletin pour vous communiquer les dates de nos manifestations :

- **LOTO**
dimanche 15 février 2009
- **Nouvelle animation** (marche pédestre)
samedi 18 avril 2009
- **KERMESSE**
dimanche 21 juin 2009

Merci aux parents, grands-parents, associations et à la municipalité pour leur participation à l'organisation des manifestations, à l'entretien des locaux et à la gestion de l'école.

L'OGEC



USBB

Le parcours seniors juste avant la mi saison est plutôt moyen.

L'équipe fanion fut très discrète dans les différentes coupes et n'a plus que le championnat à jouer. Dans ce dernier, l'équipe fait de bons matchs. Les défaites enregistrées se jouent sur des détails et peuvent laisser quelques regrets.

L'équipe B a un parcours assez dur (aucunes victoires) et se trouvent évidemment dans les profondeurs du classement. Il va vite falloir avoir un sursaut d'orgueil. Le point positif, c'est sa présence au challenge des réserves. J'espère de tout cœur qu'elle y fera le chemin le plus long possible.

L'équipe C, se classe dans les cinq premières, enchaîne des matchs sérieux et d'autres beaucoup plus cool... !

Sur l'ensemble du potentiel seniors de l'USBB, les équipes ont largement leur place dans les différentes divisions où elle se trouve à l'heure actuelle. Mais pour cela il y a des choses importantes à respecter : « L'ENTRAÎNEMENT », et l'envie de jouer.

En ce qui concerne les jeunes, je voudrai souligner le super travail de nos nouveaux éducateurs. Merci à Pascal Guilment, Jérémy Planchot, ainsi pour les -15 ans accompagnateurs du mercredi après midi. La progression des jeunes est très notable dans les différentes catégories, sans oublier les lignes de conduite à avoir pour s'améliorer en tant que joueur. Je souhaite un bon parcours pour leurs nouvelles phases.

Je voudrai signaler un élément irrespectueux au niveau du stade de Bazoges. C'est peut être un endroit public mais il n'est pas fait pour y recevoir des déjections de chiens. D'autres endroits sont appropriés pour recevoir ces charmantes bêtes. A messieurs et mesdames les propriétaires de ces derniers, n'oubliez pas qu'il y a des agents communaux, bénévoles qui oeuvrent pour la propreté l'entretien du site. Merci de bien vouloir respecter le terrain.

Je voudrais terminer en souhaitant à la municipalité, tous les bazogeais et bazogeaises une bonne année 2009.

Le président, Vincent Chevalier

Club de l'amitié

Le club se porte bien avec ses 90 adhérents. Chaque jeudi, nous nous rassemblons au foyer communal pour jouer aux cartes, boules et palets.

Comme chaque année en septembre, nous avons organisé une journée « moules frites » qui a rencontré un vif succès avec 70 participants.

Notre repas de Noël a eu lieu le 11 décembre avec 74 inscrits.

L'assemblée générale aura lieu le 5 février 2009 à 14h30 au foyer communal. La réunion est ouverte à tous. Vous ne recevrez pas de convocation ; c'est le moment de se faire inscrire : jeunes retraités et plus âgés sont invités. Venez nombreux pour que le club continue à vivre.

Merci

La présidente, Cécile Bonneau



*Journée du 25 juin : l'Orient-Express Mortagne
Les Herbiers - 36 participants*

La vie

des associations



T.C.B.

BUREAU DU TENNIS CLUB

Le bureau recherche des personnes qui souhaitent s'impliquer dans le développement du club en intégrant le bureau.

Si vous souhaitez faire la démarche ou avoir quelques renseignements complémentaires merci de contacter, Jean-François YOU au 02.51.09.63.47 ou de laisser un message sur la boîte mail du club : tcbazogeais@hotmail.fr

FETE DU TENNIS 2009

Cette manifestation annuelle aura lieu les 13 et 14 juin prochains. La journée du samedi sera consacrée aux plus jeunes. Le dimanche permet d'approcher de nouvelles animations, d'assister aux finales du tournoi interne et de se retrouver pour un moment convivial pendant le repas champêtre du midi.

CHAMPIONNAT D'HIVER 2008/2009

Cette année trois équipes masculines seniors sont engagées dans la compétition. L'équipe 1 évolue en 1^{re} division départementale et les équipes 2 et 3 en 4^{me} division.

LE CLUB

Cette année le club constate une nouvelle augmentation de son nombre de licenciés. En effet, de 70 licenciés en 2007, nous enregistrons actuellement 75 licenciés.

Merci à Jacky et Abel qui assurent tous les entraînements.

ROLAND GARROS

Le club projette d'organiser un déplacement à Paris pour assister aux internationaux de France de tennis (Roland Garros). Le club se propose de financer le transport en car. Le billet d'entrée et les repas seront à la charge des participants. Un sondage réalisé fin novembre auprès des licenciés a révélé très peu d'intéressés pour ce projet. Nous élargissons donc notre consultation aux personnes licenciés ou non en leur demandant de bien vouloir se manifester auprès des membres du bureau.



L'équipe 1 masculine

*Jérôme YOU, Jean-François YOU
Jean-Eudes BOISSINOT, Jacky YOUX.*

TOUS NOS MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNEE 2009 ET
UNE EXCELLENTE SANTE A VOUS
ET VOS FAMILLES

Le Petit-Musée

L'association reste mobilisé pendant cette période d'hiver. En effet nous venons de consolider le plancher du grenier, en y ajoutant du placo. Ensuite nous envisageons de fabriquer des toilettes sèches, de déplacer du matériel avec les derniers outils qui viennent de nous être prêtés.

La fête du patrimoine a eu autant de succès sur le site de Belon avec les sketches des « LEZARDS SCENIQUES », la fabrication du jus de pomme, les ballades en poney, ainsi que la visite gratuite du musée.

La troupe de théâtre nous a offert une superbe prestation début novembre avec une comédie humoristique, qui a enchanté tous les participants.

**L'équipe du petit-musée
vous souhaite une
bonne année 2009**



UNCAFN Soldats de France

La cérémonie du 11 novembre a été commémorée conjointement avec la section de Beau-repaire.
Après la messe célébrée par l'Abbé Clément Gaborieau, en présence des élus du conseil municipal ainsi que du conseil des jeunes, Monsieur le Maire a remis la médaille de la reconnaissance de la Nation à Michel Bénêteau et Joseph Soulard.
La cérémonie s'est poursuivie au cimetière avec un dépôt de gerbe au monument aux morts, la lecture du message du Ministre des anciens combattants et d'une minute de silence.
Un vin d'honneur a clôturé cette matinée à la salle des Mottais.

Le 5 décembre, un dépôt de gerbe a eu lieu à la stèle du souvenir suivi par une célébration cantonale aux Brouzils.

L'assemblée générale est programmée le 13 février 2009 au Foyer communal.

La vie

des associations

Les Pas-zogéais

Les randonnées ont recommencé début septembre. Elles ont lieu tous les 2^{me} et 4^{me} lundi de chaque mois. Elles se font sur Bazoges et les communes environnantes. Le départ à lieu devant le foyer communal à 14h30 et les parcours font environ 7-8 km.

Le retour à Bazoges est aux environs de 17h30. Toutes les randonnées se terminent par une boisson chaude (ou autre). Courant juin, un pique-nique est organisé ou sont invités les conjoints(es) des marcheurs : la matinée, marche et l'après-midi jeu de cartes, palets et pour les plus courageux une autre marche.



(pique nique à l'aire « Saint André » à Saint Aubin des Ormeaux)

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

17h30 - 18h30 le mercredi et vendredi



Service gratuit :

- 3 livres par personnes pendant 3 semaines,
- possibilité de commander des livres,
- les livres sont renouvelés tous les 3 mois.

Venez nombreux bénéficier des avantages de ce service de proximité ; petits et grands, vous trouverez tous un livre qui vous permettra de vous évader.

Familles rurales

Qui sommes nous ?

Au niveau national, Familles Rurales est le 1^{er} mouvement familial, organisateur d'animations, d'activités et de services de proximité en milieu rural, n'appartenant à aucun groupe politique, syndical ou religieux.

L'association de Bazoges en Paillers créée le 6 février 1948 a adhéré au mouvement « Familles Rurales » le 6 novembre 1992. Depuis, elle est responsable du centre d'accueil périscolaire et de loisirs « LES ECUREUILS » et des animations des 11-13 ans et elle chapeaute le Foyer des jeunes. Nous employons Anne, animatrice, Céline, directrice et animatrice, à plein temps et Ludivine, animatrice en contrat de professionnalisation. Pour les accroissements d'activités, nous faisons appel à des personnes en CDD.

Pourquoi adhérer ?

■ **Par intérêt** : « mes enfants vont au centre de loisirs, prennent le car pour le collège, j'y trouve mon compte ».

■ **Par sympathie** : l'association organise des sorties, des activités pour nos jeunes. Cela donne un côté plus agréable à la commune.

■ **Par solidarité** avec les autres familles de la commune.

En 2008, 44 familles bazogéaises ont pris la carte de l'association.

Etre bénévole ?

Vous disposez d'un peu de temps ! Vous vous sentez concerné par la commune où vous vivez ! Vous voulez être acteur et non pas rester simple spectateur ! Alors venez nous rejoindre au sein de l'association. Les moyens humains sont indispensables pour faire vivre les activités.

Sans bénévoles, pas de services, ni d'association.

A vos agendas.

Le 30 janvier 2009 : veillée « Jeux de société ».

Le 13 mars 2009 : assemblée générale.

Le 24 avril 2009 : soirée « Môm'show ».

Au nom de l'association, je souhaite que cette nouvelle année vous entraîne dans un tourbillon de joie et de bonheur. BONNE ANNEE 2009.

Marie-Andrée POUPLIN
Présidente de Familles Rurales

Association Maintien à Domicile des 3 chemins



Bâtiment Scétauroute
Parc d'activités « La Belle Entrée » 85 140 Les
Essarts
Siège social du

SSIAD DE BAZOGES EN PAILLERS

service de soins infirmiers pour
personnes dépendantes âgées et handicapées

L'AMAD des 3 chemins a commencé son activité le 1^{er} avril 2008. Il est né de la fusion des 3 Services de Soins à Domicile pour les Personnes Agées (SSI-DPA) : Bazoges en Paillers, Les Essarts et les Herbiers.

Cette association est composée de bénévoles, de professionnels et de représentants des familles des 3 secteurs concernés.

Vous pouvez devenir membre de l'association. Le montant de l'adhésion annuelle fixé par l'assemblée générale est actuellement de 5 €.

Ses missions : Assurer des soins d'hygiène et de confort pour les personnes dépendantes.

Dans chaque secteur vous pouvez joindre l'infirmière coordinatrice aux horaires indiqués ci-après, en cas d'absence et en dehors de leurs heures de permanence vous pouvez appeler le siège social qui transmettra votre appel. Ou laisser votre message sur le répondeur

Secteur de BAZOGES

10 bis rue d'Anjou
85130 Bazoges en Paillers
Tél. 02 51 07 73 63

Infirmière Coordinatrice :

Mme LE MEHAUTÉ
Permanence du lundi au vendredi de
8h à 12h

Secteur des ESSARTS

Siège social
La Belle Entrée
85140 Les Essarts
Tél. 02 51 62 84 15

Infirmière Coordinatrice :

Mme BOIVINEAU
Permanence : lundi, mardi,
jeudi et vendredi de
8h à 12h

Secteur des Herbiers

45 rue de Clisson
85500 Les Herbiers
Té. 02 51 67 27 23

Infirmière coordinatrice :

Mme SOULARD
Permanence : lundi, mardi,
jeudi et vendredi de
8h à 12h

Infos générales

Organisé par la communauté de communes
du canton de Saint-Fulgent

Concours Photo

7^{ème} édition

ouvert à tous
les photographes
amateurs

2 thèmes au choix :
La couleur JAUNE
ALIGNEMENT

Conditions de participation :

- photo couleur ou N & B
- tirage papier format 13 x 19 cm (ou 13 x 17)
- 3 photos maxi. par thème et par foyer
- date limite d'envoi : 28 février 2009

A préciser : la date et le lieu de la prise de vue, ainsi que vos coordonnées.

Règlement complet disponible à la

Communauté de Communes
du Canton de Saint-Fulgent
2 rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent
Tél. 02 51 43 81 61

ou sur site internet www.cc-canton-stfulgent.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Canton de
Saint-Fulgent

**SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE
AU QUOTIDIEN !**
02 51 46 48 38

Professionnels reconnus et implantés depuis
20 ans, nous vous proposons un employé à
domicile à prix attractifs :

- Ménage
- Repassage
- Jardinage
- Bricolage
- Garde d'enfants de plus de 3 ans...

50 % DE RÉDUCTION OU DE
CRÉDIT D'IMPÔT

Une conseillère se fera un
plaisir de vous renseigner

REEL

Association conventionnée par l'état
1 RUE JOSEPH GAILLARD
85601 MONTAIGU
TEL: 02 51 46 48 38
FAX :02 51 48 81 91
association.reel@wanadoo.fr

Nos principes : Réactivité, Ecoute, Efficacité, Libre à vous



INFORMATION SUR L'HABITAT FRAPPEZ A LA BONNE PORTE L'Agence Départementale d'Information sur le Logement

En toute neutralité

Créée sous l'égide du Conseil de Vendée en 1993, l'ADIL est une association d'information sur le logement à destination des particuliers.

L'ADIL Vendée vous propose un conseil complet, objectif et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme.

Chaque année, plus de 8000 vendéens ont recours à nos services soit par un rendez-vous au siège de l'ADIL soit par un rendez-vous dans une des 18 permanences ouvertes sur tout le département.

Point Info

Communauté de communes de Saint-Fulgent
2ème jeudi de 10 H à 12 H.

Une indépendance garantie par la diversité des membres

L'ADIL existe et vous offre un conseil gratuit grâce à la contribution financière de ses membres : Le Conseil Général de Vendée, le Ministère du Logement, les professionnels du logement, les organismes HLM, le 1% logement, SyDEV, Trivalis, Mutualité Sociale Agricole, le CAUE, Vendée-Eau et les représentants des usagers et des familles...

Des interventions diverses

Une équipe de conseillers-juristes vous informe sur :

Les financements : les prêts et les aides, dont vous pouvez bénéficier...

La fiscalité : taxes, avantages fiscaux, ...

Les contrats : contrat de vente, de construction, de maîtrise d'œuvre, d'entreprise

La location : bail, loyer et charges, réparations locatives...

La copropriété : syndic, assemblées générales,

Les offres de terrains et de locations...



ADIL - Vendée
143 Boulevard A. Briand
La Roche sur Yon
02.51.44.78.78
www.adil85.org





Campagne d'analyses d'eau des puits et forages privés



Dans le cadre du programme EVE (Eau Vendée Environnement), qui vise à améliorer et préserver la qualité des eaux du barrage de la Bultière, une campagne d'analyses d'eau de puits et forages privés est organisée.

Cette campagne est destinée à l'attention de toute personne possédant un puits ou un forage privé, désireuse de connaître la qualité de l'eau de son ouvrage.

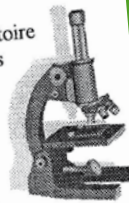
Vous pourrez amener l'eau de votre ouvrage et une analyse gratuite des nitrates sera effectuée.

Un technicien de Vendée Eau sera ainsi présent dans les communes suivantes :

Lieux	Dates	Horaires
Saint Fulgent- Salle des Doves	Mardi 21 janvier 2009	9h00-12h00
Pouzauges – Salle des Remparts	Jeudi 29 janvier 2009	9h30-12h00
Bazoges en Pailliers – Foyer Communal	Mercredi 11 février 2009	9h00-12h00
Les Herbiers – Salle du Lavoir	Mercredi 18 février 2009	9h00-12h00

De plus, vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels avec le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Vendée pour des analyses bactériologiques et/ou chimiques de votre eau. Il vous faudra, dans ce cas, réaliser vous-même le prélèvement à l'aide d'une fiche conseil que le technicien de Vendée Eau vous remettra et ramener les échantillons le matin même ou à une permanence suivante.

Lors de ces rencontres, des panneaux sur les bonnes pratiques de jardinage seront exposés. Un Technicien de Vendée Eau pourra répondre à vos questions sur ce thème ainsi que sur le paillage et les économies d'eau au jardin.



Renseignements :

Vincent BOSSARD
Vendée Eau
vincent.bossard@vendee-eau.fr
3 bis, rue Nationale – 85250 Saint Fulgent
Tél /Fax : 02 51 43 83 07 ou 06 11 17 23 67



Service-Public



Accueil > Actualités > Droits et démarches > Chauffage : une prime à la cuve de 200 euros
L'Actualité des particuliers

DROITS ET DÉMARCHES : LOGEMENT , ADMINISTRATION EN LIGNE

Fioul
Chauffage : une prime à la cuve de 200 euros
(9/09/2008)

Le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi confirme dans un communiqué de presse du lundi 8 septembre 2008 le versement d'une prime à la cuve d'un montant de 200 euros pour l'hiver 2008-2009.

Cette aide exceptionnelle est réservée aux ménages non imposables à l'impôt sur le revenu ayant reçu une facture de fioul entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009 (une seule aide par ménage sera accordée sur cette période). Pour en bénéficier, les ménages devront envoyer avant le 30 avril 2009 aux trésoreries :

- ▶ le formulaire de demande de l'aide à la cuve ;
- ▶ l'avis de non imposition délivré par l'administration fiscale ;
- ▶ pour les logements individuels, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 200 euros, établie au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009 ;
- ▶ pour les logements collectifs, un certificat du bailleur ou du gestionnaire de l'immeuble attestant du mode de chauffage au fioul.

Les aides seront versées par virement bancaire à compter du 1er janvier 2009.

- Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi
Communiqué de presse du 08/09/08
- Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique
Formulaire de demande de l'aide à la cuve [format pdf]

Autres ressources consacrées au thème : Logement

Infos générales



Naissances 2008

NOM	PRENOMS	Date de naissance	Lieu de naissance
COUTANT	Erwan, Marcel, Gabriel	20 février 2008	LA ROCHE SUR YON
BOUCHET	Ilan, Christophe, Emmanuel	28 février 2008	LA ROCHE SUR YON
PELTIER	Enzo, Jean-Daniel, Jacques	1 avril 2008	CHOLET
GUÉNEC-BUGEL	Swann, Edith, France	5 avril 2008	CHOLET
GABORIEAU	Charles, Jean-Louis, Alain	8 juin 2008	LA ROCHE SUR YON
CAILLIBOT	Emma, Claudine	5 juillet 2008	NANTES
MICHENAUD	Louise, Marie, Estelle	22 juillet 2008	LA ROCHE SUR YON
CORNU	Ethan, Nicolas, Stéphane	5 août 2008	CHOLET
BARTEAU	Tewis, Jason, Antonin	21 août 2008	CHOLET
BAUDON	Valentin, Marc, Roland	22 août 2008	LA ROCHE SUR YON
BULTEAU	Eliot, Jérôme, Luc	28 août 2008	LA ROCHE SUR YON
LAMRABTI	Cherrif	30 août 2008	CHOLET
JOBARD	Tino, Jean, Samuel	1 septembre 2008	CHOLET
MICHAUD	Mathis, Anthony, Annabelle	8 septembre 2008	LA ROCHE SUR YON
GUILBAUD	Timéo, Yoan, Fabrice	11 septembre 2008	CHOLET
MEBARKA	Sofiane, Ali, Jacques	22 septembre 2008	CHOLET
GODET	Louise, Léa, Laurine	10 novembre 2008	CHOLET
GOULET	Lilian, David	12 novembre 2008	CHOLET
PADIOU	Sarah, Céline, Madeleine	12 novembre 2008	CHOLET
CESBRON	Louise, Emma, Jeanne	2 décembre 2008	CHOLET



Mariages 2008

ALBERTI Yohann, Olivier, Yves et DUBLÉ Adeline, Géraldine, Anne	12 avril 2008
GODET Emmanuel, François, André et GABORIEAU Adeline, Marie, Pauline	19 avril 2008
CHENEAU Guy, Michel, Jean Marie, Henri et ROTURIER Marie-Christine, Nicole, Michelle	10 mai 2008
CADOR Sylvain, Luc, Robert et LOIZEAU Emmanuelle, Monique, Maria, Félicité	23 août 2008



Décès 2008

FONTENIT Marie-Louise, Mélanie, Félicie Veuve GIRARD	17 mai 2008	LA GAUBRETIERE
GIRARDEAU Jeanne Marie-Louise, Henriette Epe Brousseau	3 septembre 2008	BAZOGES EN PAILLERS

Infos générales

Les personnes âgées de 60 ans et plus, résidant à leur domicile, ayant une mobilité réduite ou n'ayant pas les moyens de transports nécessaires peuvent bénéficier de chèques taxi.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
La direction de la solidarité et de la famille
service des actions médico-sociales.
Tél. 02 51 44 66 27

La Mairie

Calendrier des fêtes



Elections 2009

Européennes le 7 Juin 2009

Pour le suivi du fichier électoral, les personnes qui quittent la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse.

Assedic - Anpe

Un seul numéro à composer pour l'ensemble des services : **39 49** (0.11 □ l'appel).

Adresse : 4 rue de l'oiselière
85505 Les Herbiers cedex

Prochaine parution du bulletin :

Mai 2009 – Texte à faire parvenir pour le 30 avril.

Février

- 11 février Assemblée générale Foyer communal
- 13 février Club Assemblée générale Foyer communal
- 15 février AFN Loto Salle des Mottais
- 22 février OGECC Concours belote Salle des Mottais
- 28 février CCAS Goûter Foyer communal

Mars

- 7 mars Repas réunionnais Salle des Mottais
- 14 mars Moto club Saint Patrick Salle des Mottais
- 13 mars Familles rurales Assemblée générale Foyer communal
- 21 mars Chasse Repas chasse Salle des Mottais

Avril

- 13 avril Pêche Pêche à la truite
- 17 avril Périscolaire Boum 9-11 ans Salle des Moineaux
- 24 avril Périscolaire Soirée Mômeshow Foyer communal
- 25 avril Foyer des jeunes Soirée à thème Salle des Mottais

Mai

- 16 et 17 mai Comité des fêtes Préveil

Infos générales

Tarifs locations 2009

SALLE DES MOTTAIS

N° TARIF	NATURE DES MANIFESTATIONS NETTOYAGE INCLUS	2009	
		Commune	Hors commune
Vin d'honneur 1		80,00 □	100,00 □
Repas famille – Réveillon - Mariage 2	Deux salles	220,00 □	280,00 □
3	Salle des Mottais	170,00 □	220,00 □
4	Salle Des Moineaux	90,00 □	120,00 □
5	Cuisine	50,00 □	70,00 □
Forfait Associations (Fêtes ou réunions) Vente Déballage			
6	Grande salle + salle des Moineaux sans repas	Gratuit	150,00 □
7	Avec Repas (cuisine + salles)	50,00 □	200,00 □
Fête pour l'ECOLE - Assemblée générale sans repas Arbre de Noël Entreprises Bazogeaises 8	Salle des Mottais	Gratuit	Arbre de Noël Extérieur 150,00 □

FOYER COMMUNAL

N° TARIF	MANIFESTATIONS AU FOYER COMMUNAL NETTOYAGE INCLUS ET VAISSELLE INCLUSE	2009	
		Commune	Hors Commune
Vin d'honneur - Vente Déballage Assemblée générale avec repas ou buffet 50		50,00 □	70,00 □
Réunions - Assemblée générale sans repas Arbre de Noël entreprises sans repas 51		Gratuit	non
Repas famille – Fêtes - Réveillon 52		130,00 □	160,00 □

Caution = 200 □

Location de la 2^{me} journée : 70 % du tarif de la 1^{re} journée.

Installation à partir de 16 heures pour un mariage.

La salle doit être libérée pour 8h30 le lendemain sous peine de payer un 2^{me} jour.

Autre manifestation : installation à partir de 18h si la salle est disponible la veille.